

ACTION URGENTE

UKRAINE. CINQ HOMMES EN DÉTENTION SECRÈTE

Les autorités doivent libérer de toute urgence cinq hommes qui sont, semble-t-il, en détention secrète dans le centre des services de sécurité à Kharkov, dans le nord-est de l'Ukraine.

Vladimir Bezobrazov et quatre autres hommes (dont Amnesty International ne peut révéler les noms) sont, semble-t-il, en détention secrète dans un centre des services de sécurité ukrainiens (SBU) à Kharkov, dans le nord-est de l'Ukraine. Treize personnes ont été libérées de ce centre au cours du mois dernier, même si les autorités ukrainiennes continuent de nier que quiconque ait jamais été détenu au secret.

Vladimir Bezobrazov, un ressortissant russe, avait été arrêté le 17 mai 2014, pendant qu'il était en vacances en famille à Karolino-Bougaz, dans la région d'Odessa. Le responsable de l'unité locale des gardes-frontières l'a entendu tenir des propos en faveur des séparatistes pro-russes dans un café et l'a arrêté sur le champ. Après avoir passé deux jours dans la base des gardes-frontières de Karolino-Bougaz, Vladimir Bezobrazov a « avoué » être venu en Ukraine pour recruter des combattants séparatistes pro-russes. Il a été transféré dans une prison à Odessa et inculpé de tentative de violation de l'intégrité du territoire ukrainien (article 110 du Code pénal). Vladimir Bezobrazov est revenu sur ses « aveux » au tribunal, affirmant qu'ils lui avaient été extorqués sous la contrainte.

Le 2 mars 2015, des médiateurs ukrainiens chargés de l'échange de prisonniers ont contacté l'avocate de Vladimir Bezobrazov. Ils ont proposé de libérer Vladimir Bezobrazov en échange d'un combattant ukrainien capturé par les séparatistes pro-russes à Lougansk, à condition qu'il confirme ses « aveux » devant le tribunal. Vladimir Bezobrazov a accepté et le 6 mars 2015, le tribunal du district d'Ovidiopol l'a condamné à une peine de trois ans avec sursis. Alors que Vladimir Bezobrazov quittait le tribunal, une camionnette est arrivée devant l'entrée. Plusieurs hommes en sont sortis, l'ont poussé dans la camionnette et sont repartis. On ignore où il se trouve depuis. En mai 2015, la mère de Vladimir Bezobrazov, Lyoudmila Korobova, a appris par un homme qui avait été libéré après avoir été maintenu en détention secrète par les SBU de Kharkov que son fils était lui aussi détenu par les SBU. Entre mai 2015 et août 2016, Lyoudmila Korobova a reçu un appel de Vladimir Bezobrazov et plusieurs appels de certains de ses codétenus qui avaient été libérés et qui ont confirmé qu'il était effectivement détenu au centre de Kharkov.

Une enquête sur sa disparition a été ouverte par la police après que sa mère s'est plainte en mai 2015, mais elle n'a pour l'instant donné aucun résultat.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE AUX DESTINATAIRES CI-APRÈS, en ukrainien, en russe ou dans votre propre langue :

- appelez les autorités ukrainiennes à révéler où se trouvent Vladimir Bezobrazov et les quatre autres hommes qui sont, semble-t-il, en détention secrète au centre des SBU à Kharkov ;
- engagez-les à inculper ces hommes d'une infraction reconnue par la loi et à veiller à ce qu'ils puissent immédiatement consulter un avocat et contacter leur famille, ou à les libérer immédiatement ;
- demandez-leur de diligenter sans délai une enquête efficace et impartiale sur les allégations de disparitions forcées imputables aux SBU, notamment celle de Vladimir Bezobrazov, et sur les allégations de détentions illégales au centre des SBU à Kharkov, et de traduire tous les responsables présumés en justice dans le cadre de procédures équitables.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 10 OCTOBRE 2016 À :

Procureur militaire en chef de l'Ukraine

Anatoliy Matios

Vul. Riznytska 13/15

01601, Kyiv

Ukraine

Fax : +380 44 280 2603

Courriel : press-service@gp.gov.ua

Formule d'appel : Dear Mr Matios, / Monsieur,

Directeur des SBU

Vasyl Hrytsak

Volodymyrska St., 35

01601, Kyiv-34

Ukraine

Fax : +380 44 226 3431

Courriel : pressinfo@ssu.gov.ua

Formule d'appel : Dear Mr Hrytsak, / Monsieur,

Copies à :

Commissaire présidentiel

chargé de la supervision des SBU

A.M. Polyakh

Vul. Bankova, 11

01220 Kyiv

Ukraine

Courriel : polyakh@apu.gov.ua

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Ukraine dans votre pays. Insérez les adresses ci-dessous :

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

ACTION URGENTE

UKRAINE. CINQ HOMMES EN DÉTENTION SECRÈTE

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Le 21 juillet, Amnesty International et Human Rights Watch ont publié le rapport conjoint (en anglais) intitulé *"You Don't Exist": Arbitrary Detentions, Enforced Disappearances, and Torture in Eastern Ukraine* (<https://www.amnesty.org/fr/documents/eur50/4455/2016/fr/>). Le rapport met en lumière des cas de disparitions forcées, entre autres atteintes, sur le territoire contrôlé par les autorités gouvernementales et fournit des éléments qui laissent penser que des détentions illégales non reconnues ont eu lieu dans des locaux des SBU à Kharkov, Kramatorsk, Izioum et Marioupol. Il présente les témoignages détaillés et accablants de trois personnes qui affirment avoir été maintenues en détention illégale non reconnue par des membres des SBU pendant des périodes de six semaines à 15 mois.

Lors de rencontres officielles avec des représentants ukrainiens en juillet 2016, des délégués d'Amnesty International et de Human Rights Watch ont été informés que les SBU ne disposaient pas de centres de détention, mis à part celui de la capitale, Kiev, et qu'ils ne pratiquaient pas de détention secrète. Le procureur militaire en chef de l'Ukraine a également assuré pendant ces rencontres que toutes les accusations portées contre les SBU dans le rapport conjoint feraient l'objet d'une enquête.

Les enquêtes officielles menées précédemment sur des atteintes présumées aux droits humains perpétrées par des membres des forces ukrainiennes et des « bataillons de volontaires » engagés dans le combat contre les forces séparatistes dans l'est de l'Ukraine n'ont pas été efficaces.

Kostiantine Beskorovaynyi, qui avait été victime d'une disparition forcée (<https://www.amnesty.org/fr/documents/EUR50/4647/2016/fr/>), puis libéré de sa détention secrète en février 2016, vit actuellement sur le territoire contrôlé par les forces gouvernementales en Ukraine et a expliqué à Amnesty International que depuis sa libération, il fait l'objet de menaces et de manœuvres de harcèlement visant à le forcer à revenir sur son témoignage et à trouver une autre explication pour son absence de chez lui et du travail pendant 15 mois.

La pratique des disparitions forcées semble être liée aux échanges de prisonniers menés par les parties au conflit à Donbass, dans l'est de l'Ukraine. Les échanges de prisonniers auxquels procèdent les deux parties au conflit à Donbass ont commencé au printemps 2014 et ont été marqués par des violations des droits humains des personnes destinées à être échangées des deux côtés. Les éléments présentés par Amnesty International et Human Rights Watch dans le rapport conjoint cité ci-dessus indiquent que certains détenus sont devenus une « monnaie » d'échange.

À la suite de la publication du rapport le 21 juillet, six personnes ont été libérées du centre de détention secrète des SBU à Kharkov le 25 juillet, puis sept autres le 2 août 2016. Amnesty International s'est entretenue avec sept d'entre eux et ils ont tous confirmé individuellement l'existence du centre de détention secrète de Kharkov. Ils ont également corroboré, indépendamment les uns des autres, les informations publiées dans le rapport à propos de la pratique des SBU consistant à soumettre des personnes à des disparitions forcées, et ont fourni des informations supplémentaires et plus détaillées sur le traitement réservé aux détenus dans ce centre. De plus, ils ont confirmé qu'au 2 août, cinq hommes, dont Vladimir Bezobrazov, étaient toujours détenus à Kharkov. Amnesty International a communiqué les noms de ces cinq personnes au procureur général militaire, au chef des services de sécurité ukrainiens et à l'administration présidentielle de l'Ukraine.

Nom : Vladimir Bezobrazov et quatre autres personnes dont les noms ne peuvent être révélés
Hommes

AU 200/16, EUR 50/4728/2016, 29 août 2016